

FORMATION « CERAMISTE »

LIVRET DU CANDIDAT 2015/2016

LA FORMATION : PRESENTATION ET INFORMATIONS GENERALES

Céramiste : une formation et une certification de niveau III
Evaluation du stagiaire
Délivrance de la certification

TABLEAU PEDAGOGIQUE

LISTE DES INTERVENANTS DE LA FORMATION

LE ROLE DU MAITRE DE STAGE :

Témoignage de stagiaire
Description de la mission du Maître de stage
Chercher et trouver son maître de stage

ANNEXE :

Votre candidature en trois étapes
Durée de la formation
Les publics
Pré- requis
Prescription
Les possibilités de financements
Autres précisions

« CERAMISTE »

LA FORMATION : PRESENTATION ET INFORMATIONS GENERALES

« Céramiste » : une formation et une certification de niveau III

Les objectifs de la formation :

La Maison de la Céramique propose à ses stagiaires un cursus de formation leur permettant d'acquérir la maîtrise d'un ensemble de compétences techniques, artistiques, commerciales et de gestion, tant sur un plan théorique que pratique. Les méthodologies liées aux processus de création sont abordées afin de développer leur créativité.

A l'issue de leur formation, les stagiaires sont en capacité d'installer leur atelier ou de reprendre un atelier existant, de façon pérenne.

Les stagiaires ayant validé leur formation en contrôle continu et lors du Jury de fin d'année sont porteurs du titre de « Céramiste », de niveau III.

Contenus et fonctionnement de la formation :

La formation est centrée autour du projet individuel de chaque stagiaire selon trois axes:

1. l'approfondissement de son projet par l'accompagnement du Maître de stage et du responsable de formation.
2. l'élargissement du prisme de création personnelle par la découverte, l'apprentissage, la pratique et la maîtrise de connaissances touchant aussi bien aux domaines de la technique que de l'artistique.
3. la viabilité de son projet professionnel par l'acquisition de connaissances approfondies en gestion et commercialisation qui consolident son projet d'installation.

Le cursus de formation se déroule sur 1680 heures, réparties en modules collectifs à la Maison de la Céramique et en modules individualisés, en atelier d'accueil chez des céramistes professionnels en France et à l'étranger, et chez le Maître de stage.

Les modules collectifs :

Des intervenants spécialisés enseignent en modules collectifs de 5 à 6 semaines à la Maison de la Céramique suivant les directions définies par les objectifs de la formation.

En fin d'année, une période de 5 semaines est réservée à l'élaboration et la fabrication de pièces pour le Jury.

Les modules individuels :

Les ateliers d'accueil sont des modules individualisés de 4 à 5 semaines se déroulant dans les ateliers des professionnels dont le choix est fait par le stagiaire lui-même, en fonction de ses besoins de formation, liés à son projet d'installation pendant lesquelles le stagiaire approfondit les techniques et les pratiques spécifiques à son projet d'installation. La gestion et la commercialisation sont abordées : participation du stagiaire aux salons, marchés et expositions du moment...

« CERAMISTE »

Ce sont aussi les lieux d'enracinement du stagiaire dans le milieu professionnel et la création de son réseau.

Le suivi de formation du stagiaire :

Le Maître de stage, professionnel tuteur, a en charge l'évolution du projet du stagiaire à travers ses apprentissages dans les ateliers d'accueil. Il est le lien avec le milieu professionnel. Ce dispositif d'accompagnement est un principe singulier à la formation de la Maison de la Céramique.

La Responsable de la formation est présente au côté des stagiaires pour un suivi du groupe et un suivi individualisé du parcours de formation. Le chef d'atelier accompagne et conseille les stagiaires sur un plan technique et logistique et aide à la réalisation du projet de travail de fin d'année.

« CERAMISTE »

Evaluation du stagiaire :

Le stagiaire est évalué selon des critères inscrits au référentiel de formation et qui reprennent l'ensemble des maîtrises nécessaires à la pratique du métier dans les trois domaines d'activités : Création/ Conception/ Fabrication, Gestion et Commercialisation.

Modalités d'évaluation : contrôle continu, rapport de stage, présentation de pièces de maîtrise et de recherche, soutenance.

Contrôle continu :

Le contrôle continu est effectué dans les domaines définis par le Conseil de formation comme « fondamentaux » dans les trois modules d'activités: Matières Artistiques, Modelage plâtre, Décor, Email et Tournage, Gestion et Commercialisation.

Epreuve de fin de session :

L'épreuve de fin de session consiste un mémoire ou rapport de stage, d'une soutenance et d'une présentation de pièces de maîtrise et de recherche devant un jury.

Délivrance de la certification:

L'obtention du titre :

Pour obtenir le titre de « Céramiste » dans son intégralité, le candidat doit obtenir au moins la moyenne dans chacun des 3 domaines.

L'obtention du titre par domaine est possible. Ce qui signifie que le stagiaire peut obtenir la validation partielle de son titre en obtenant la moyenne dans un ou deux des trois modules.

Dans ce cas, il pourra représenter les modules manquants. La validité des modules acquis est de 5 ans, à la date du Jury.

« CERAMISTE »

**TABLEAU PEDAGOGIQUE:
DETAIL DU PROGRAMME PAR MATIERE**

CONTENUS PEDAGOGIQUES ET OBJECTIFS			Nbr d'heures
MODULES COLLECTIFS	Matières Artistiques	Méthodologies de la création et culture artistique	134
	Culture Artistique	Visites d'expositions	7
	Atelier	Recherche esthétique, pratique et éventuellement fonctionnelle d'un ensemble de pièces présentées au jury de fin d'année Analyse critique des pièces en cours Synthèse des acquis, pratique du matériau, des cuissons et des émaux	260
	Volume Terre	Travail du matériau à la plaque, au colombin - Tournage déformé Volume et travail dans la masse Pièces de grandes dimensions.	35
	Calligraphie	Travail du geste et de son énergie à la naissance du trait Excellent complément de la décoration, du dessin et de la perception des volumes.	42
	Moulage Plâtre	Réalisation de moules en plâtre selon des techniques simples de fabrication afin de permettre la production de pièce. Conception de modèles - Fabrication et coulage de barbotine -	49
	Tournage	Techniques de base - Recherche de formes personnelles et adaptation de la technique de tournage selon le niveau de chacun	35
	Géologie	Etude sur le terrain de la formation des argiles et minéraux utilisés en céramique Transformations en cours de cuisson (analyse thermique)	14

« CERAMISTE »

MODULES COLLECTIFS	Technologie Céramique	Etudes des matières premières composant les divers types d'émaux (basse et haute température) Calcul des formules d'émaux : pondérales, moléculaires Cuissons des essais en atmosphère oxydant et réductrice	98
	Décoration	Conception d'un décor en fonction du support. Expérimentation de techniques : gravure, poinçonnage, réserves, engobage et décor (pinceau, poire,...), oxydes, polissage.	41
	Cuisson bois	Conception de divers types de fours à bois, par les stagiaires et conduite de cuissons	42
	Histoire et Culture Céramique	Histoire des formes et des décors, incluant les influences étrangères (chinoise en particulier) en remontant vers la haute époque.	14
	Céramique / Architecture	Connaissance des matériaux associés aux architectures de terre. Méthodologie d'un projet de construction d'une architecture en argile Histoire de l'architecture de terre.	7
	Dessin	Bases de dessin : perspective, prise de croquis dans différents contextes	16
	Design	Méthodologie de création appliquée à la réalisation d'un objet utilitaire répondant de manière précise aux contraintes liées aux demandes d'un commanditaire.	46
	Photo	Techniques de prise de vue d'une pièce pour la constitution de dossier en vue de la promotion commerciale et artistique du travail.	28
	Gestion	Comptabilité d'un atelier, commercialisation, étude des statuts d'installation.	35
	Commercialisation	Caractériser l'environnement commercial et ses sources d'information. Elaborer un diagnostic commercial dans le projet. Déterminer les moyens de commercialisation de sa production. Rédiger le cahier des charges d'un document commercial. Etude d'un espace d'exposition vente (stand sur salon et marché)	49
work shop	Démonstration d'un savoir faire particulier par un céramiste professionnel et pratique par les stagiaires. Application de la technique à une réalisation personnelle.	35	

« CERAMISTE »

		ECC	Temps d'épreuve de contrôle continu	22
		Prépa Expo/ Scénographie	Mise en espace de la production	21
modules collectifs		Développement durable	Notions historiques et de sens de ce domaine	4
		Culture numérique	Acquisition ou développement des compétences de base du B2I adultes	6
	suivi du stagiaire	Suivi de projet	Rencontres des maîtres de stage, suivi collectif, jury et bilan.	27
modules individuels		Ateliers d'accueil	Acquisition et approfondissement graduels en atelier chez les professionnels, des techniques et pratiques spécifiques au travail personnel et en lien avec projet d'installation du stagiaire. Gestion et commercialisation. Constitution du réseau professionnel.	476
		Culture Professionnelle	Séminaire professionnel : Rencontres du printemps des Potiers	21
	suivi du stagiaire	Suivi de projet	Suivi individuel, préparation et rédaction du mémoire. Séjour chez le maître de stage	116
Total des heures de formation				1680

Ce tableau est prévisionnel, les heures indiquées peuvent varier légèrement

« CERAMISTE »

LISTE DES INTERVENANTS DE LA FORMATION

Nos intervenants sont des professionnels reconnus pour leur expertise technique et artistique, selon les domaines d'intervention.

Matières Artistiques: **Annick ROUBINOWITZ**

Géologie: **Philippe BARTH**

Tournage: **Marie Laure LEVITAN**

Modelage/ Sculpture: **Armand TATEOSSIAN**

Modelage plâtre: **Thierry BREUVART**

Email: **Xavier DUROSELLE**

Calligraphie: **Michèle BILLAUD**

Décor: **Jérôme GALVIN**

Design: **Fabrice GIBILARO**

Cuisson bois: **Jean Marie GIORGIO**

Photographie: **André LEMAUFF**

Gestion: **Chambre de métiers et de l'Artisanat de la Drôme**, Christine DOREILLE

Commercialisation: **Alexandre DUPUIS**

Céramique architecturale: **Mathilde BEGUIN**

Histoire de la Céramique : **Florent LE MEN**

Culture Numérique : **EPI Dieulefit**

Développement Durable : **Delphine PETIT**

Suivi de projet : **Hélène LATHOUMETIE**

Dessin : **Martine CHIAPPARA**

LE ROLE DU MAITRE DE STAGE

TEMOIGNAGE DE STAGIAIRE :

« Ayant rencontré, en début d'année, des problèmes avec mon premier Maître de stage au point de devoir en changer, je me suis posé énormément de questions sur son rôle et ce que je pouvais en attendre.

Pour moi, le Maître de Stage doit nous aider :

- à faire le tri entre toutes les pistes de stages qui s'ouvrent à nous et à rationaliser notre recherche en fonction de nos besoins de formation après avoir discuter ensemble de notre projet.
- à prendre contact avec les autres professionnels pour faciliter notre recherche de stages. On a beaucoup plus de chances de recevoir une réponse positive si on se présente de la part d'un autre céramiste ou si celui-ci a tâté le terrain en amont de notre appel.
- à nous ouvrir à des travaux céramiques différents en faisant des propositions de stage auquel nous n'aurions pas pensé par nous-mêmes. Cette année est aussi une année de découverte et de remise en question. Faire un passage dans un univers créatif loin du nôtre peut se révéler être porteur de bouleversements positifs.
- à prendre du recul sur notre parcours dans les ateliers d'accueil et à l'école toute l'année. En effet, les semaines s'enchaînant à toute allure, il est difficile de prendre le temps nécessaire pour faire un bilan, voir où nous en sommes dans notre création et redéfinir des objectifs en cours d'année. Avoir un avis et un regard extérieur sur notre parcours est une aide précieuse.
- à éviter le découragement en nous accompagnant dans nos démarches.

Ce rôle implique, pour le Maître de stage, d'être en lien avec la profession et la création actuelle, ou du moins avec les réalités actuelles du métier. Il nécessite un minimum de discussion entre le stagiaire et son Maître de stage pour qu'ils fassent suffisamment connaissance et que le projet de formation de l'année soit défini ou du moins éclairci entre eux. »

DESPRIPTION DE LA MISSION DU MAITRE DE STAGE

Le Maître de stage joue un rôle important car il accompagne le stagiaire tout au long de sa formation et souvent même, après. Il est une personne ressource pour l'évolution de son projet professionnel dont il assure le suivi. Il introduit son stagiaire dans le monde des céramistes et facilite ses recherches d'atelier d'accueil.

La relation qui se construit entre le Maître de stage et son stagiaire est une relation de confiance. Celle-ci est primordiale pour le bon déroulement de la formation. Le choix entre le stagiaire et le Maître de stage doit se faire sur la base d'une relation cordiale et librement consentie par les deux parties.

« CERAMISTE »

Son engagement:

Lorsque le Maître de stage s'engage auprès du stagiaire de la formation :

- Il est un professionnel de la céramique installé depuis au moins cinq ans.
- Il suit la journée de formation prévue en début d'année à la Chambre de Métiers de la Drôme qui lui permet de connaître son rôle plus en détail et lui donne une méthodologie d'approche et de fonctionnement avec son stagiaire.
- Il se rend aux trois regroupements de Maître de stage qui ont lieu à Dieulefit dans l'année de formation et doit être en lien avec la Maison de la Céramique pour suivre le parcours de formation du stagiaire.
- Il reçoit le stagiaire dans son atelier trois fois une semaine, réparties comme suit : une semaine en début de formation, une semaine en milieu d'année en mars, puis une semaine en fin de formation, en juin.
- Il fournit un rapport en fin d'année, faisant état de son activité de Maître de stage, de l'évolution et des acquis de son stagiaire durant ses stages en ateliers d'accueil ; de l'attitude du stagiaire dans ce parcours. L'évolution du stagiaire sur un plan plus général est également demandée.

Son rôle:

L'accompagnement du stagiaire tout au long de l'année se définit ainsi:

- Il comprend et cerne le projet professionnel du stagiaire en début d'année et en accompagne l'évolution tout au long de la formation.
- Il cerne les besoins de son stagiaire en matière de formation.
- Il facilite la mise en contact du stagiaire avec les professionnels chez qui il pourra parfaire son apprentissage pendant la formation.
- Il élabore, au fil du temps, le programme des ateliers d'accueil en accord avec son stagiaire et la Maison de la Céramique.
- Au début de chaque période, il aide son stagiaire à préciser sa demande et son projet à l'atelier d'accueil à l'aide de la « fiche de préparation au parcours en atelier d'accueil ». Elle servira d'assise aux discussions entre le stagiaire et l'atelier, permettant à chacun de s'accorder.
- Il maintient le contact avec son stagiaire lorsque celui-ci sera en atelier d'accueil ou à la Maison de la Céramique (il pourra être sollicité pour résoudre des problèmes surgissant en cours de formation).

« CERAMISTE »

- Lors des séjours de son stagiaire dans son atelier, le Maître de stage travaille selon la chronologie suivante:
 1. Durant la première semaine en début de formation, il apprécie ses connaissances en matière de céramique et les porte sur le document « Acquis/ Objectif ». Il établit avec son stagiaire un programme pour la première période de stage et une ébauche de la suivante, qui sera mise à jour définitivement au cours du trimestre suivant.
 2. La semaine en milieu d'année permet de procéder à un premier bilan des acquisitions réalisées en atelier, des évolutions du projet professionnel et du travail du stagiaire, en fonction desquelles les choix d'ateliers d'accueils, pour la dernière période seront établis.
 3. La semaine en fin de formation permet de faire le point sur l'évolution du stagiaire durant sa formation et de participer à l'élaboration du mémoire de fin d'année, en fonction des demandes du stagiaire.

Enfin, durant cette même semaine, le Maître de stage prépare son rapport (voir le chapitre consacré).

- L'ensemble de ces éléments permettent au Maître de stage de participer, en binôme avec le Responsable de formation, à l'évaluation du stagiaire, en fin d'année, dans le cadre de l'évaluation continue, en vue de sa présentation à la certification.
- Par sa présence aux regroupements et sa participation active au travail qui s'y déroule, le Maître de stage aide son stagiaire à bien évoluer dans sa formation. Un travail de réflexion est mené qui permet à la formation d'évoluer en lien avec les besoins de la profession.
- Le Maître de stage n'a pas, à priori, un rôle de transmission technique, ce qui lui permet de prendre pleinement en charge l'ensemble de ses tâches. Il peut bien sûr être amené, à la demande du stagiaire, à répondre à ce type de question.

Accompagnement du Maître de stage:

- Pour toute question ou problème pouvant survenir en cours d'année concernant le rôle du Maître de stage ou son rapport avec son stagiaire et qui ne pourrait pas attendre d'être exposés lors d'un regroupement, le Responsable de la formation peut être contacté. Une discussion est souvent source de solution.
- L'ensemble des documents évoqués sont fournis au fur et à mesure de la formation et reçoivent une explication.

« CERAMISTE »

CHERCHER ET TROUVER SON MAÎTRE DE STAGE:

Le Maître de stage est une personne ressource très importante dans la formation du stagiaire et doit être choisie par le stagiaire en fonction d'un ressenti personnel et d'une entente cordiale. Les critères sont donc subjectifs et notre aide assez limitée.

Toutefois le stagiaire peut demander à la Responsable de la formation, la liste des professionnels qui ont acceptés d'être Maître de stage jusqu'à aujourd'hui.

(Cette liste n'engage pas les professionnels qui s'y trouvent à accepter).

Avant l'entrée en formation, le stagiaire peut profiter de visites sur des marchés de potiers pour rencontrer les professionnels, connaître leur travail et discuter avec eux pour un premier contact. Il devra sans doute confirmer sa première approche par une autre entrevue car les professionnels peuvent être peu disponibles à une discussion longue sur le moment.

Il peut aussi prendre rendez-vous avec eux dans leur atelier après une recherche ou une recommandation.

Un «livret du Maître de Stage» précisant son rôle est disponible sur demande auprès de la Responsable de la formation (contact : Marion Boisjeol, 04 75 50 50 84 ou formation@maisondelaceramique.fr). Il permet aux professionnels sollicités de mieux saisir ce rôle et au stagiaire de préparer ses demandes.

Quelques conseils :

- Avoir pressenti des professionnels susceptibles d'être son Maître de Stage au moment de l'entretien avec le jury.
- Avoir trouvé son Maître de Stage à l'entrée en formation.
- Ne pas choisir son Maître de stage parce que l'on admire son travail.
- Choisir un professionnel parce que l'on s'est senti compris par lui dans les premières discussions.
- Questionner sans gêne le professionnel pour cerner l'étendue et la qualité de son réseau (connait-il beaucoup de monde ? dans quel domaine de la céramique –utilitaire, artistique, haute température, basse température....) et juger des accointances entre ces éléments et son propre projet.
- S'alerter d'une première rencontre qui laisse un mauvais sentiment : chercher confirmation ou infirmation du ressenti.

« CERAMISTE »

ANNEXES

VOTRE CANDIDATURE EN TROIS ETAPES :

(pour les dates, veuillez vous reporter à l'échéancier du Candidat).

1/ Le dossier :

Pour que tout commence bien, merci de respecter la date d'envoi de votre dossier, précisée dans l'échéancier.

Le dossier se compose :

- D'une lettre de motivation expliquant l'intérêt du candidat à faire la formation et développant une présentation de son projet professionnel.
- D'un CV présentant de façon détaillée l'ensemble des formations et parcours en hors et en céramique du candidat.
- D'un dossier photos (de **30 pages maximum**) présentant des réalisations exécutées par le candidat (réalisations personnelles et/ ou faites dans le cadre d'une formation précédente). Les photos du dossier doivent être légendées : format, matériau(x), technique(s)...

Le candidat doit fournir :

- 1 version papier (format et matières au choix du candidat).
- 1 version complète (lettre de motivation, CV et photos) de très bonne qualité, en noir et blanc de format A4, sur papier, non reliée.
- 1 version numérique complète (lettre de motivation, CV et photos) en format PDF, sur support CD.

Si vous êtes sélectionné(e), ces trois versions seront conservées par la Maison de la Céramique. Sinon, nous vous les renverrons. Le support informatique sera restitué.

Précaution à respecter :

Pour une qualité accrue de lisibilité, nous vous recommandons :

1. d'éviter les fonds noirs
2. de veiller à ce que le format numérique de votre dossier se compose d'un seul document et non de plusieurs pages, ce qui pose souvent un problème d'ordre lecture des pages du dossier.

Procédé d'étude des dossiers de candidature par les jurés :

Les jurés reçoivent les dossiers de candidatures sous forme photocopiée en noir et blanc. Ce sera donc votre dossier noir et blanc qui servira de matrice (d'où la demande de qualité).

Le dossier est accompagné de sa version numérique couleur, afin de rendre lisibles les couleurs et les matières qui peuvent se perdre à la reproduction.

Les dossiers originaux sont consultés par les jurés à la Maison de la céramique, le jour du jury

« CERAMISTE »

2/ L'information collective à la Maison de la Céramique :

Lors de cet entretien collectif, les candidats reçoivent une information sur les métiers de la céramique, leurs conditions d'exercice et le fonctionnement du réseau professionnel.

Il permet de préciser le fonctionnement de la formation : calendrier, organisation interne, rôle des ateliers d'accueil et du Maître de stage, ainsi que les modalités des financements individuels des stagiaires.

La visite des locaux de la formation et du musée ainsi qu'une rencontre et un échange avec les stagiaires de la session en cours permettent aux candidats de bien comprendre la formation et de s'envisager dans les lieux.

Une information sur les dispositions personnelles à prendre par chaque candidat concernant son installation à Dieulefit pour le temps de la formation est également donnée.

Cet entretien est au bénéfice des candidats mais ne constitue pas une condition d'entrée.

3/ Test n° 1 : Présélection sur dossier:

Le test d'entrée se fait sur examen du dossier de candidature, c'est pourquoi il est important que le candidat y porte toute son attention en terme de qualité de reproduction de ses pièces, lisibilité et compréhensions des textes.

Composition du jury:

Deux céramistes professionnels de l'Association D'Argiles Potiers en Rhône Alpes, partenaire de la formation
La Responsable de formation.

Les résultats détaillés (notes et commentaires en référence à la candidature) de ce test sont communiqués individuellement aux candidats dans la semaine suivante, soit par mail, soit par courrier postal.

4/ Test n° 2 : Sélection lors d'un entretien avec le jury :

Les candidats retenus sont convoqués en entretien individuel lors duquel ils doivent présenter des pièces de leur fabrication et tout document pouvant servir leur argumentation (dessins, peintures, sculptures, dossiers d'expos...).

Ils présentent leurs connaissances techniques et artistiques en céramique ainsi que la connaissance qu'ils peuvent avoir du milieu professionnel et développent leur projet professionnel et d'installation.

Il est demandé que le candidat ait travaillé son projet d'installation pour le temps de formation, avec son conseiller (voir « prévisionnel d'installation du candidat » page 15 du document). Ce projet sera abordé par le jury.

« CERAMISTE »

Composition du jury:

- 1 représentant de la Maison de la Céramique,
- 1 représentant de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Drôme
- 1 représentant de l'Association D'Argiles Potiers en Rhône Alpes
- 1 intervenant de la formation
- 1 céramiste professionnel
- La Responsable de la formation

Comme pour le précédent test, les résultats détaillés (notes et commentaires en référence à la candidature) de ce test sont communiqués individuellement aux candidats dans la semaine suivante, soit par mail, soit par courrier postal.
Une liste d'attente peut être créée.

5/ Commission d'entrée :

Objectifs : valider la présélection faite par l'organisme de formation, sur la base de critères objectifs et dans le respect des priorités de chacun des commanditaires,
Valider le projet de résidence du candidat pour le temps de formation. Ce projet est à travailler en amont avec le conseiller : anticipation des frais de déménagement, de loyers, de trajets et moyens d'existence durant les 6 à 8 semaines précédant toute rémunération ou aide sociale.
Déterminer le degré de priorité de l'ensemble des candidats présentés pour aboutir à un classement et au résultat définitif des admissions.
Une liste d'attente peut être créée.

Composition du jury :

- 1 représentant des prescripteurs
- La Responsable de la formation

« CERAMISTE »

PRECISIONS :

DURÉE DE LA FORMATION:

1680 heures sur 12 mois, de début octobre à fin septembre

LES PUBLICS :

Stagiaires sur places financées par la Région Rhône Alpes :

Le statut requis est celui de demandeur d'emploi, porteur d'une prescription de formation.
Le nombre de stagiaires est fixé à 10 par session.

Stagiaire en financement individuel :

1 place est ouverte à un salarié bénéficiaire d'un CIF ou autre financement individuel.

PRE- REQUIS:

La Maison de la Céramique du Pays de Dieulefit propose une formation ouverte à des candidats titulaires d'un CAP ou BMA dans les métiers de la Céramique, ou pouvant faire état d'une connaissance et d'une expérience solide dans ce domaine. Pour les candidats venant d'un domaine correspondant (arts plastiques par exemple) nous recommandons également un bon niveau de pratique du matériau.

De plus, les candidats doivent être porteurs d'un projet professionnel en relation avec l'un des métiers de la céramique: céramiste créateur, sculpteur...

CANDIDATURE:

Par dossier contenant une lettre de motivation, un cv et un dossier photo. Voir échéancier pour plus de détail.

DATES DE RECRUTEMENT:

Voir échéancier

PRESCRIPTION :

Pour les candidats financés par la Région Rhône Alpes :

Pour les candidats Rhône-alpins :

Chaque conseiller doit inscrire son candidat sur « PROSPER », en respectant les dates annoncées (voir échéancier du candidat)

Pour les candidats hors région Rhône-Alpes :

Le conseiller du candidat doit contacter les référents marché de l'action:

Madame **Mélissa FOSSAT**, Conseillère à la **Mission Locale de Montélimar**:
tel 04 75 00 70 30 ou mail: m.fossat.mlpp@free.fr

ou Madame **Christine GIGONDAN**, Conseiller **Pôle Emploi de Montélimar**
mail : christine.gigondan@pole-emploi.fr

ou Madame **Nellie DAUVIER**, Conseillère **CIDFF – MIFE Drôme**
04 75 82 06 10 mail : N.DAUVIER@cidffdrome.fr

« CERAMISTE »

Stagiaire en financement individuel :

Le CIF (*Congé Individuel de formation*)

Si le candidat est salarié en CDI ou en CDD* : le congé individuel de formation (CIF) est un congé qui permet à toute personne qui travaille de suivre une ou des formations.

**Le candidat doit justifier de 4 mois de CDD consécutifs ou non au cours des 12 derniers mois et de 24 mois d'activité salariée au cours des 5 dernières années.*

Le dossier de demande de Congés Individuel de Formation doit être déposé aux dates indiquées par l'organisme collecteur.

Une partie de ce dossier doit être remplie par la Maison de la Céramique et les délais d'acheminement du courrier doivent être pris en compte.

Tout autre financement ou autofinancement est envisageable. Merci de nous faire part de votre projet.

PREVISIONNEL D'INSTALLATION ET DE LOGEMENT DURANT LE TEMPS DE LA FORMATION:

Pour les candidats financés par la Région Rhône Alpes :

Il est demandé que le candidat ait travaillé son projet d'installation, avec son conseiller, pour le temps de formation : anticipation des frais de déménagement, de loyers, de trajets et moyens d'existence durant les 6 à 8 semaines précédent toute rémunération ou aide sociale.

Ce projet doit pouvoir être explicité clairement par le candidat lors du jury.

LES POSSIBILITES DE FINANCEMENT DES STAGIAIRES:

Pour les candidats financés par la Région Rhône Alpes :

Rémunération Livre IX ou ASSEDIC, congés CIF et FAF

Autres candidats :

Tous financements individuels.

AUTRES PRECISIONS :

La formation « Céramiste » est conventionnée par la Région Rhône Alpes

Un « guide du stagiaire de la formation professionnelle » est mis à disposition par la Région Rhône Alpes. Il précise les démarches à faire pour accéder à la formation, le statut de stagiaire et sa rémunération.

Ce guide est disponible en version papier à la Maison de la Céramique, sur simple demande.

Il est également téléchargeable à l'adresse suivante :

<http://www.rhonealpes.fr/667-actualites-lycees-apprentissage.htm>